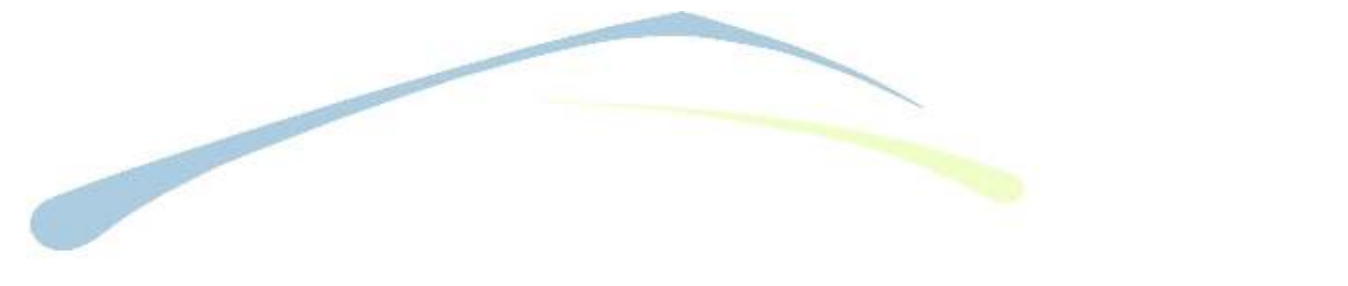



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE
 SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES



Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême
 Secteur de Triac-Lautrait à Saint-Laurent-de-Cognac

Carte 1/3 du zonage

Echelle: 1/10 000

Vu pour être annexé à mon arrêté n°16-2025-12-24-00006 du 24 Décembre 2025

Le Préfet,

Le préfet,

Octobre 2019

Jérôme HARNOIS

Affaire n° 4352124

- Légende**
- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
 - Limite de la zone des hauteurs d'eau de plus de 1 m
 - Zone Bleue
 - Zone Rouge
 - 7,000 Cote de référence (en mNGF)
 - Limite d'application de la cote de référence
 - Zone d'application de prescriptions dérogatoires
 - Limite communale



Le Service : 6 Avenue des Sablons - 33007 Bordeaux - Tél : 05 56 13 93 93 - Fax : 05 56 13 93 93